

FICHE DE PROJET

1-TITRE DU PROJET : Projet d'Hydraulique Villageoise dans les préfectures de Guéckédou et Kissidougou, en Guinée Forestière

SECTEUR D'ACTIVITES: Hydraulique rurale

TYPE DE FINANCEMENT DEMANDE : Prêt concessionnel

2-LOCALISATION DU PROJET: Préfectures de Guéckédou et Kissidougou, en Guinée Forestière

3-OBJECTIFS DU PROJET:

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux du secteur Hydraulique Villageoise se confondent à l'objectif n°7 des (OMD) entendez Objectifs du Millénaire pour le Développement qui visent à la réduction de moitié d'ici 2015, du nombre de personnes privées d'un accès régulier à l'eau potable et à l'assainissement.

Faut il le rappeler à ce propos que l'ensemble des Gouvernements du monde entier tous rassemblés sous la houlette des Nations Unies, ont signé la Déclaration du Millénaire. Cette déclaration est une vision ambitieuse, déclinée à travers un engagement commun de TOUS pour lutter contre la pauvreté.

Les effets économiques, même s'ils restent difficilement quantifiables, sont connus :

- la réduction des temps de transport et des maladies liées à l'eau induit un gain de temps utilisable pour d'autres activités;
- l'amélioration des conditions de vie et l'introduction d'un facteur de modernité tel qu'une pompe contribuent à freiner l'exode rural;
- l'équipement de hameaux dont le développement est limité par l'insuffisance des ressources en eau favorise la mise en valeur de terres nouvelles. Sur un plan "politique" l'hydraulique villageoise participe à la restructuration du monde rural en contribuant à l'organisation des villages autour du point d'eau et en revalorisant les agents économiques traditionnels que sont les artisans et les commerçants.

Dans ce contexte, les objectifs généraux du secteur seront basés sur les principes suivants:

- garantir la durabilité des équipements qui repose sur la prise en charge des frais récurrents correspondant à l'entretien et au renouvellement des moyens d'exhaure,
- répondre à une demande solvable pour un service d'une qualité donnée à un coût donné ; les critères de demandes pouvant être quantitatif ou qualitatif (distance de portage, accessibilité des points d'eau, qualité de l'eau, etc.);
- associer les communautés au processus de décision depuis la conception, jusqu'à la mise en œuvre;
- améliorer les conditions d'hygiène et mettre en œuvre des actions d'assainissement pour compléter l'apport de l'eau potable pour la santé;
- assurer la pérennité par la présence d'opérateurs économiques proches des communautés, artisans et commerçants que le programme devra s'attacher à promouvoir et suivre.

La programmation est fondée sur une approche réaliste qui prévoit au total 13.221 points d'eau pour une population rurale estimée à 7.671.380 habitants en 2015.

Objectif spécifique :

Améliorer les conditions de vie par l'accès à l'eau potable et l'hygiène d'une population d'environ 330.000 personnes des préfectures de Guéckédou et Kissidougou par la réalisation de 1000 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine, 10 systèmes d'Adduction d'Eau Potable (AEP) et 2.000 latrines familiales et publiques. Ce faisant, le projet contribuera ainsi à :

- diminuer la prévalence des maladies d'origine hydrique, grâce à des actions de sensibilisation et d'animation en vue de la consommation effective de l'eau potable et de la pérennisation des installations;
- fixer les populations rurales sur les terres agricoles fertiles et améliorer la productivité en vue de l'accroissement de la production agricole;
- réduire la corvée d'eau dont l'exécution est à la charge des femmes et des jeunes filles;
- prévenir les maladies liées au péril fécal grâce à la réalisation de latrines améliorées et à leur utilisation appropriée et contrôlée.

4-ETAT D'AVANCEMENT DE LA PREPARATION DU PROJET: Etudes disponibles

5-DESCRIPTION:

Le projet comprend les principales activités suivantes :

- i. la réalisation des enquêtes et des implantations des forages ;
- ii. la réalisation des forages d'une profondeur moyenne de 60 mètres dans des formations fracturées ;
- iii. la construction d'une superstructure en béton en tête de chaque forage déclaré positif ;
- iv. les CPE formés auront la charge de réaliser des clôtures autour des forages productifs, de mettre en place des tapis de gravier anti-bourbiers pour assurer la propreté autour du point d'eau ;
- v. l'équipement des forages positifs en pompes à motricité humaine ;
- vi. la réalisation des latrines familiales et publiques ;
- vii. les actions de sensibilisation, d'animation et de formation des bénéficiaires du projet à l'utilisation et à la gestion de leurs points d'eau, ainsi que l'éducation sanitaire à travers la formation de 1000 nouveaux comités de points d'eau (CPE), 10 Associations des Usagers de l'Eau (AUE) et de 50 artisans réparateurs (AR) pour assurer l'entretien et la maintenance des pompes et organiser la propreté autour des points d'eau ;
- viii. la surveillance et le contrôle des travaux de forages et de latrines ;
- ix. la mise à disposition de 50 caisses à outils pour les artisans réparateurs et la fourniture de 1000 kits d'usure pour dotation des CPE lors de la 1^{ère} installation de pompe ;
- x. la gestion de l'exécution de toutes les activités du projet par le bureau d'ingénieurs-conseils recruté.

6-COMPOSANTE ET COUT DU PROJET:

Les composantes du projet sont :

- A. La maîtrise d'œuvre ;
- B. Les travaux.

Le coût total du projet s'élève à **23.706.518 USD**

7-SCHEMA DE FINANCEMENT :

Bailleurs de fonds : **20.455.050 USD**

Gouvernement : **2.789.325 USD**

Bénéficiaires : **462.143 USD**

8-JUSTIFICATION ET BENEFICE DU PROJET:

Le Service National des Points d'Eau (SNAPE), dans le cadre de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), s'est doté depuis 2009, d'un Programme National

d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement (PNAEPA) en Milieu rural à l'Horizon 2015 dont le coût s'élève à 378.786.000 USD.

Ce programme issu des résultats de l'inventaire de l'ensemble des ouvrages hydrauliques et d'assainissement réalisés à travers le pays donne :

- 1- **La situation du secteur** qui se résume à un taux de couverture nationale de 42,25% (soit 12.957 Points d'Eau Modernes) dans le domaine de l'eau et de 15,20% en matière d'assainissement ;
- 2- **Les perspectives du secteur** qui consistent à faire passer le taux de couverture de 42,25% à 71,12% pour l'eau et de 15,20% à 57,60% pour l'assainissement par la réalisation de 13.221 nouveaux points d'eau. Hors depuis la fin de l'inventaire, il ya cinq ans, le SNAPE n'a pu réaliser que 2013 points d'eau. Cet état de fait est la conséquence de la situation socio politique du pays durant ces dernières années.

9- Contacts :

Service National des Points d'Eau (SNAPE)
Quartier Almamya BP 2064, Conakry Rue KA 026
République de Guinée. Tél :(+224)30 43 58 79
E-mail :snape.guinee@gmail.com